

# U. D. T.

Union des Douaniers en Tenue



**DOUANES**

## **FLASH INFO du Lundi 21 mai 2007:**

Depuis trop longtemps les confédérations syndicales en Douane préfèrent l'immobilisme organisé et accompagne le déclin lent du Service de la Surveillance. D'autres pratiquent l'agitation à des fins politiques .... Jamais personne n'a proposé de vraies réformes du service de la Surveillance.

Notre projet de Garde des Finances (voir sur site Internet : <http://www.udt.unsadouanes.org> ) est un projet ambitieux qui n'a pas été soutenu par les organisations syndicales et l'administration.

Alors, si demain, un autre projet voit le jour, certains auront peut-être des regrets à ne pas nous avoir suivi ...

L'U.D.T. espère qu'ils ne commettront pas l'erreur fatale ...

Nous devons absolument, quel que soit le scénario proposé dans les jours qui viennent obtenir une réforme statutaire pour les services de la surveillance. Cette réforme doit nous permettre d'obtenir un statut spécial (voir le cahier revendicatif sur <http://www.udt.unsadouanes.org>).

Des syndicats Douaniers, ou se prétendant comme tels, par « idéologie négative », ont toujours refusé de comparer notre métier à celui des Policiers, des Gendarmes ou des personnels de surveillance de la pénitentiaire ...

Demain, ce comportement conservateur n'aura plus aucun sens pour préserver l'entité OP/CO et SURV. dans une même logique de grille indiciaire. Si d'aventure le service de la surveillance dans les jours à venir change complètement sa gestion opérationnelle et/ou ne travaille plus en synergie avec les OP/CO que feront ses syndicats ?

Négocier au mieux une bonne réforme ? ou pratiquer la politique du pire ?

En 2002, les confédérations syndicales rattrapent le train SURV. en marche,

Hélas! Elles ont trahi ce mouvement en négociant en quelques minutes la fin du conflit.

Depuis plusieurs mois, les syndicats se cherchent et essaient d'obtenir des avancées avec les résultats qu'on connaît : Tout pour les OP/CO rien pour la SURV.....

Alors attention, l'U.D.T. vous met en garde : Ne vous trompez pas car comme d'habitude et depuis des années, on va vous promettre la « lune »....

En Pénitentiaire, en Police, L'UNSA est le syndicat majoritaire ... Résultat : Ils ont un statut spécial.

Un gardien de prison de catégorie C au deuxième échelon à un traitement net de 1899 euros.

Un gardien de prison de catégorie B au deuxième échelon à un traitement net de 2217 euros.

La SURV. doit obtenir un statut spécial Douane et une prime de risque à 26 % du traitement brut quelles que soient nos missions (environ 420 à ce jour) et notre Ministère de Tutelle.

Depuis trop longtemps, on nous ignore et on nous maltraite, ce qui est injuste au vu de nos résultats en matière de lutte contre tous les grands trafics.

Toute la SURV. doit s'unir et se mettre en marche avec l'U.D.T. pour obtenir le statut spécial et une prime de risque digne de ce nom ....

L'UDT est votre seul véritable porte parole ne l'oubliez pas, rejoignez-nous rapidement pour qu'enfin la SURV. obtienne ce qu'elle mérite.

Bien cordialement

Le président et le vice-président de l'U.D.T.

THOURON Philippe

MINET Jean-Yves

**UNSA-DOUANES – 69 rue André Karman – 93300 Aubervilliers**

Tél. : 01.48.11.33.80 – Fax : 01.48.11.33.88 - Courriel : [unsadouanes@wanadoo.fr](mailto:unsadouanes@wanadoo.fr)

Sites Internet / Intranet : [www.unsadouanes.org](http://www.unsadouanes.org) et [www.udt.unsadouanes.org](http://www.udt.unsadouanes.org)